

SYNTHESE DU RAPPORT FINAL
Programme soutenu par France Bois Forêt

Observatoire économique : RESOFOP

19OE1046

Bénéficiaire(s) du projet : FRANSYLVA

Prestataire(s) : FRANSYLVA – CNPF - CREDOC

Montant du soutien apporté par France Bois Forêt : 48.000€

Objectifs et contexte (maximum ½ page) :

France Bois Forêt suit l'activité économique de la filière et des marchés dans le cadre de son observatoire économique. Fransylva a créé en 2009 le Réseau d'Observation de la Forêt Privée en partenariat avec le CNPF.

Dans le cadre de leurs travaux FRANSYLVA et le Centre National de la Propriété Forestière ont souhaité cette année poursuivre l'analyse de la perception du changement climatique par les propriétaires forestiers et les conséquences sur leur gestion. Ils ont ainsi mis en place, avec le soutien du GIP ECOFOR (le GIP ECOFOR vise à développer des programmes de recherche et des études portant sur le fonctionnement et la dynamique des écosystèmes forestiers d'une part et la gestion durable des forêts d'autre part) et du RMT AFORCE (Réseau mixte technologique d'adaptation des forêts au changement climatique), un questionnaire d'enquête téléphonique et ont chargé le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) d'interroger un panel de 960 propriétaires forestiers représentatifs des propriétaires de plus de 4 ha à l'échelle de la France métropolitaine.

Principaux résultats obtenus (maximum 1 page) :

Cette enquête a été réalisée dans le cadre du projet MACCLIF (Etude du changement climatique en forêt en Massif Central) avec le RESOFOP. L'objectif cette année 2019 aura été d'approfondir les connaissances sur l'appréciation du changement climatique par les propriétaires et gestionnaires forestiers mais aussi de faire le bilan des mesures d'adaptation citées dans les documents d'orientation sylvicoles afin de proposer un diagnostic, fondé notamment sur une typologie des mesures d'adaptation, et tirer des enseignements sur les messages à adresser aux gestionnaires forestiers.

Caractéristiques des propriétaires.

Si nous regardons les types d'intérêts portés par les propriétaires à leur bois, l'attachement affectif domine et est à un niveau très élevé ; ce résultat est cohérent avec les enquêtes antérieures. Il est suivi à égalité de l'espace de liberté et de la préservation de la biodiversité. La production de bois arrive ensuite. La constitution du patrimoine et d'un territoire de chasse se situant à un niveau inférieur et le régime fiscal étant en dernière position. Nous avons une importance croissante de la notion d'espace de liberté, avec des valeurs jamais atteintes jusqu'ici.

Perception du changement climatique

Pour 73 % des propriétaires forestiers le climat est en train de changer, les plus jeunes étant les plus convaincus. Une très grande majorité d'entre eux observe un impact important dans leur bois et sont inquiets. Leur inquiétude ne les pousse cependant pas à la vente de leurs parcelles dès aujourd'hui (5%). Un tiers des propriétaires qui ne sont pas inquiets observent pourtant des dégâts mais semblent faire confiance à la capacité d'adaptation de leur forêt.

Les effets déjà constatés en forêt sont très élevés pour plus de 80 % des répondants.

Les effets potentiels sur les bois ressentis par leurs propriétaires forestiers sont multiples. La crainte de la destruction de la forêt arrive en premier avec les dégâts abiotiques comme ceux liés aux sécheresses, au vent et aux incendies et biotiques avec les augmentations d'attaques parasitaires. Le changement de composition de la forêt n'étant, dans cet état d'esprit, que relativement secondaire. L'impact futur sur les pratiques sylvicoles permettant de pérenniser la forêt est moins perçu (difficultés de replantation, mortalité à la régénération). **La promotion d'une action liée au changement climatique devra tenir compte de cette même multiplicité.**

Pourtant plus de 70 % des propriétaires forestiers n'envisagent pas de changer leurs pratiques dans les 5 ans à venir quel qu'en soit le motif. Seulement 10% ont déjà commencé. Les motifs peuvent être multiples comme : « je laisse cela à mes enfants », « je n'ai pas envie d'investir dans de nouvelles techniques », « ma forêt s'est bien débrouillée comme ça jusqu'ici » ... Sur l'ensemble de ces propriétaires, une majorité d'entre eux pense qu'elle **peut encore attendre d'autant que les informations sont peu nombreuses et/ ou contradictoires.** Arrivent ensuite dans l'ordre le **manque d'aides ou d'argent**, les autres priorités, la réglementation et enfin la pression des usagers.

Sur **l'ensemble de la population des répondants qui ont modifié leurs pratiques**, quelles étaient leurs motivations ? Le maintien ou l'accroissement de la **productivité des bois** arrive en tête suivi par l'augmentation de la **capacité des bois à résister** au changement climatique puis la **limitation des dégâts au sol et enfin la favorisation des services écosystémiques.** Cependant, plus de la moitié des propriétaires ont cité chacune de ces propositions. Il ne nous suffira donc pas d'argumenter sur le fait que l'on maintienne ou accroisse la productivité des bois ou encore d'aider les bois à résister au changement climatique seulement. Il faut également tenir compte des objectifs du propriétaire, tant en termes de production et valorisation des services écosystémiques que de production de bois, ou de préservation du potentiel de production de ceux-ci.

Quelles actions ont-ils mis en œuvre ou envisagent-ils de faire pour modifier leurs pratiques ? **Changer la façon de faire les éclaircies** est le changement le plus cité par les propriétaires ; arrive ensuite **l'orientation vers des peuplements irréguliers** puis réguliers ; enfin, la **récolte d'arbres se faisant plus tôt ou plus tard** se situe à un niveau sensiblement équivalent. Il semble que la notion de changement de la façon de faire des éclaircies soit liée à l'orientation vers des peuplements irréguliers pour les surfaces comprises entre 10 et 25 hectares. Pour les plus petites surfaces (4 à 10 ha) la notion de récolter les arbres plus tard est plus présente que dans les autres catégories de surface.

Quels sont leurs points de vue par rapport au renouvellement des peuplements ? La régénération naturelle arrive en tête avec plus des trois quarts des réponses. **Planter et/ou garder la même variété** arrive en dernier.

Sur l'ensemble des répondants qui croient au changement climatique et ont modifié leurs pratiques ou envisagent de le faire dans les 5 ans à venir, **77 % d'entre eux ont indiqué avoir besoin d'accompagnement**. Plus de la moitié d'entre eux sont intéressés par des **réponses scientifiques** sur le climat futur de leur région, une **aide financière ou fiscale, une assistance technique**. Arrivent ensuite les **formations spécifiques** sur le changement climatique et les nouvelles réglementations.

Et pour ceux qui n'envisagent pas de changer de pratiques, certaines aides ou accompagnements les inciteraient-ils à le faire ? **La moitié des propriétaires serait prête à adapter ses bois au changement climatique avec une aide financière**. Un **diagnostic** lié au changement climatique arrive en seconde position puis la mise en place de parcelles d'**expérimentation**, un diagnostic sur l'état sanitaire des parcelles et afin la **souscription d'une assurance** en dernier.

Valorisation envisagée (maximum ½ page) :

Les résultats sont publiés sur le site internet de l'Observatoire économique de France Bois Forêt et dans les revues « Lettre B », « Forêts de France » ou encore « Forêts Entreprise ».

Indicateur n°1 :

Publications sur le site internet de France Bois Forêt

observatoire.franceboisforet.com

Indicateur n°2 :

Nombre de visiteurs des sites : 25 474

Année de publication : 2019.